



**AUX : Participants agréés
Responsables des contrats d'options
Négociateurs d'options
Directeurs des ventes**

Le 12 mars 2003

RAJUSTEMENT DE CONTRAT

**ANGIOTECH PHARMACEUTIQUE INC. (ANP)
2 pour 1 (division d'actions)**

DÉTAILS DU PLAN

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. et la Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (CDCC) désirent vous informer que le 4 mars 2003, les actionnaires de Angiotech Pharmaceuticals Inc. (ANP) ont approuvé la division, sur une base deux pour une, des actions ordinaires de Angiotech. La division s'effectuera par l'émission le 21 mars 2003, aux actionnaires de Angiotech inscrits à la fermeture le lundi 17 mars 2003, d'un certificat donnant droit à une action ordinaire additionnelle pour chaque action détenue à la date d'inscription.

DÉTAILS DU RAJUSTEMENT DE CONTRAT

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article B-606, toutes les options sur ANP seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** La CDCC émettra des contrats additionnels à compter de l'ouverture des activités le jeudi 13 mars 2003.
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** ANP (inchangé).
- **NOMBRE DE CONTRATS :** 2 ANP pour chaque contrat détenu.
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires ANP (inchangé).
- **PRIX DE LEVÉE :** Ce rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **MULTIPLICATEUR :** 100 (inchangé).
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉES :** À compter du 13 mars 2003, les limites de positions et de levées passeront de 13 500 à 27 000 contrats.

Circulaire no : 024-2003

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Quebec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Website: www.m-x.ca

La CDCC n'effectuera pas de rajustements sur les récépissés d'entiercements en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercements additionnels.

Bourse de Montréal Inc. – détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur, les ordres «ouverts» pour la classe d'options ANP **ne seront pas modifiés** pour refléter la division d'actions et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le jeudi 13 mars 2003, Bourse de Montréal Inc. rajustera les prix de levée pour les séries ANP comme suit :

Angiotech Pharmaceutique		
Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée en vigueur jeudi le 13 mars 2003	Code des prix de levée
40,00 \$	20,00 \$	D
45,00 \$	22,50 \$	X
50,00 \$	25,00 \$	E
55,00 \$	27,50 \$	Y
60,00 \$	30,00 \$	F
65,00 \$	32,50 \$	Z
70,00 \$	35,00 \$	G
75,00 \$	37,50 \$	U

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale